

Grenoble, le 19 janvier 2021

**Monsieur le Préfet  
Préfecture  
Place de Verdun  
38000 GRENOBLE**

**OBJET** : dépôt de préavis de grève

**Monsieur le Préfet,**

Dans le cadre de la mobilisation pour le combat pour l'Emploi,

L'Union départementale CGT Isère, dépose ce jour, un préavis de grève pour l'ensemble du territoire isérois, pour les travailleurs.euses du secteur privé, agent.e.s du secteur publique, précaires, de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 4 février 2021. La CGT a décidé d'engager un processus d'action pour porter les revendications suivantes :

- la suspension de tous les plans de suppressions d'emploi en cours ou survenus durant l'année 2020
- la conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle ;
- la suppression des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés pour le social, l'économie, l'environnement ;
- le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale ;
- la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous ;
- une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi ;
- une sécurité sociale professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos cordiales salutations.

**Pour l'UD CGT  
Nicolas BENOIT  
Secrétaire général**

